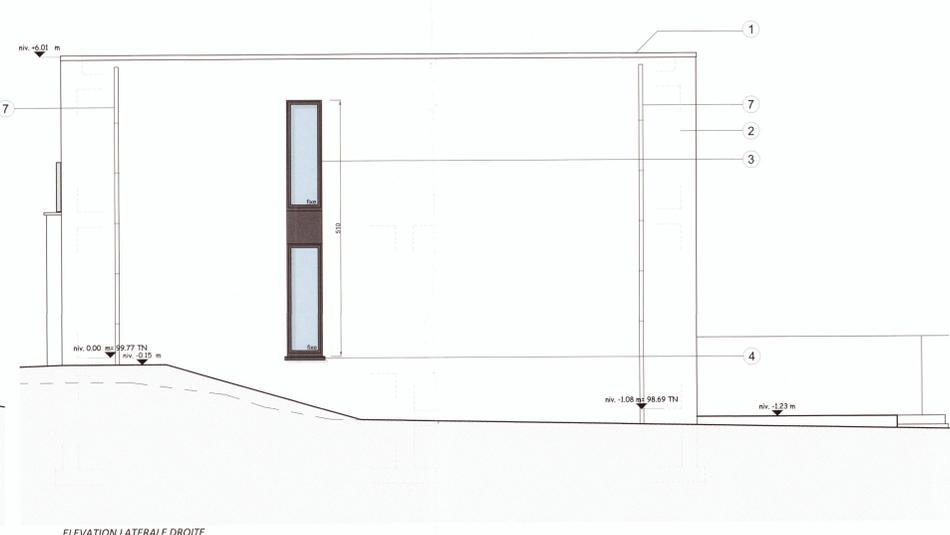




ELEVATION A RUE



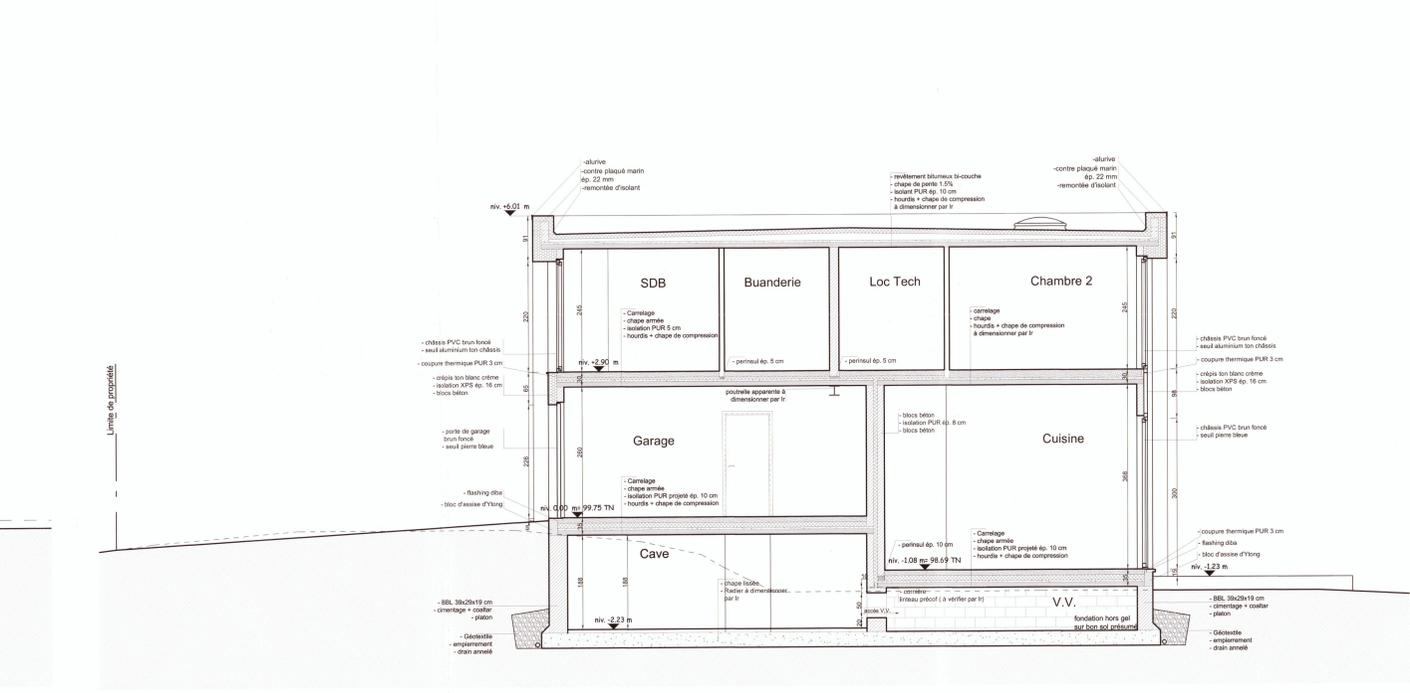
ELEVATION LATERALE DROITE



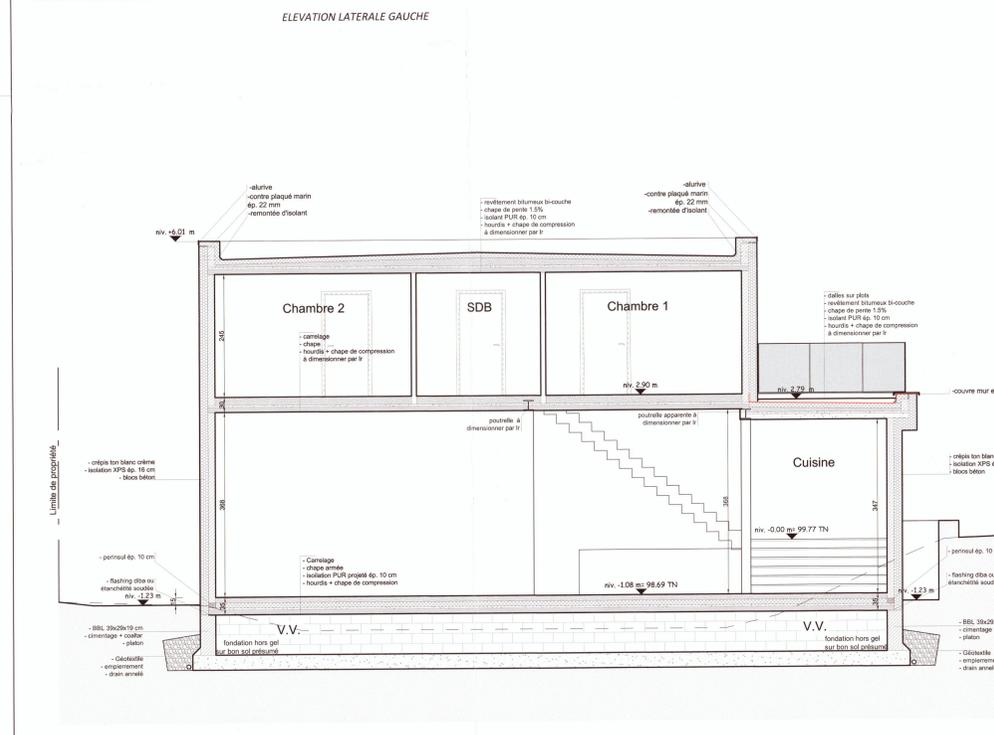
ELEVATION POSTERIEURE



ELEVATION LATERALE GAUCHE



COUPE AA



COUPE BB



COUPE PROFIL TERRAIN

MATERIAUX	
Maçonnerie portante	Hourdis
crépis	Isolant rigide XPS
Béton	Isolant rigide PUR
Chape	Isolant verre cellulaire

LEGENDE	
1	toiture plate-forme
2	crépis ton blanc cassé
3	châssis en PVC ton brun foncé vitrage clair
4	seuils de fenêtres, portes en aluminium ton brun
5	seuils de fenêtres, portes en aluminium
6	couvre mur aluminium
7	TD/gouttière en zinc naturel ép. 0.8 mm
8	garde corps en vitrage sécurisé coloré
9	revêtement céramique ton gris taupé
TN	Terrain naturel
TP	Terrain projeté

le dimensionnement de la structure portante (fondations, dalles BA, planchers préfabriqués, poutrelles, linteaux) reste à charge de l'ingénieur.  
 Avant toute mise en oeuvre de plancher hourdis, l'entreprise demandera un plan de pose au fournisseur et le soumettra à l'architecte pour approbation. Il en sera de même pour la charpente préfabriquée.

COMMUNE DE  
ARRONDISSEMENT DE  
PROVINCE DE

LE MAITRE DE L'OUVRAGE

TRAVAUX: CONSTRUCTION D'UNE HABITATION

SITUATION: rue Elevaux 4680 Coupeye (LOT 15KE) EXT BAROYA LOT 1

L'ARCHITECTE: ANNE GREGOIRE O.A.L.G. 2417 RUELINETTE, 80 4122 PLAINEVAUX

POUR ACCORD: LE RENDEUR, L'ARCHITECTE, LES ENTREPRENEURS.

AUTORISATION DE L'URBANISME. AUTORISATION DE LA COMMUNE.

IMPLANTATION (1/200), PLANS

DATE: 21/12/2012 ECHELLE: 2% DOSSIER N° FEUILLES N° 01/02